ACADÉMIE d'AGRICULTURE de FRANCE

AGRICULTURE ■ ALIMENTATION ■ ENVIRONNEMENT

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

LES ASSURANCES AGRICOLES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

COMMENT L'UNION EUROPÉENNE INTEGRE LA GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE DANS SA POLITIQUE AGRICOLE?

Paola Grossi, ASNACODI

POURQUOI UNE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE – PAC ?
POURQUOI UN SOUTIEN A LA GESTION DES RISQUES ?

- **APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS DE QUALITÉ, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AVEC EN MÊME TEMPS UNE PROTECTION DES SOLS, PRESENCE DES AGRICULTEURS DANS LES REGIONS RURALES**
- **LE SECTEUR AGRICOLE ASSURE LA CONTINUITÉ DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES CRUCIALES AU NIVEAU INTERNATIONAL. LA GUERRE EN UKRAINE LE CONFIRME**
- **L'AGRICULTURE OFFRE DES PRESTATIONS MULTIFONCTIONNELLES A LA SOCIÉTÉ**

POURQUOI UNE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE – PAC ?
POURQUOI UN SOUTIEN POUR LA GESTION DES RISQUES ?

- **LES AGRICULTEURS SONT DES ENTREPRENEURS**
- **LE SOUTIEN ÉCONOMIQUE DOIT LEUR PERMETTRE :**
  - **D'AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE**
  - **DE CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**
  - **DE GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE MANIÈRE DURABLE**
  - **ENFIN, DE PRÉSERVER L'ÉCONOMIE RURALE EN PROMOUVANT L'EMPLOI DANS L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET LES SECTEURS ASSOCIÉS**

COMMENT ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES AGRICOLES

SELON LES PROPOSITIONS DE LA PAC, IL FAUT DEVELOPPER LA PRÉVENTION AU RISQUE CLIMATIQUE :

- **UTILISER DE NOUVELLES VARIETÉS MIEUX ADAPTÉES À LA SÉCHERESSE**
- **CREER ET/OU RESTAURER LES ÉLÉMENTS POSITIFS DU PAYSAGE**
- **AMELIORER LES SYSTÈMES TECHNIQUES (IRRIGATION, ETC.)**
- **PROTEGER LES BIENS AVEC DES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES (FILETS ANTI-GRÈLE, ETC.)**

COMMENT ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES AGRICOLES

- INVESTIR DANS LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET SERVICES POUR OPTIMISER LES RESSOURCES
- UTILISER LES DONNÉES SATELLITES D'OBSERVATION ET LA MODÉLISATION POUR
  - 1. ELABORER DES POLICES SUR INDICES (MOINS COÛTEUSES ET SIMPLES)
  - 2. DES SYSTÈMES D'ALERTE RAPIDE
  - 3. FACILITER L'EVALUATION DES DOMMAGES
- FACILITER L'ACCÉS AU CONSEIL DES AGRICULTEURS SUR LES ENJEUX NUMÉRIQUES ET L'USAGE DE L'AGRICULTURE DE PRÉCISION
- AUGMENTER L'ÉCHANGE DE DONNÉES ENTRE LES AGRICULTEURS, LES INSTITUTS DE RECHERCHE, LES COMPAGNIES D'ASSURANCE, LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

OUTILS DE GESTION DES RISQUES
POLITIQUES EUROPÉENNES OBJECTIFS COMMUNS

- **LES POLITIQUES EUROPEENNES (FARM TO FORK STRATEGY, BIODIVERSITY STRATEGY FOR 2030, EU SOIL STRATEGY FOR 2030, ETC.) FAVORISENT UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR ABORDER LES DÉFIS EN ALLIANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AVEC L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ**

- **LA GESTION DES RISQUES FAVORISE L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE À LA DURABILITÉ ET À L'ATTENUATION DE L'IMPACT CLIMATIQUE (OBJECTIF 4 DE LA PAC)**
- **L'ADAPTATION ENTRAÎNE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES ET DES CONTRAINTES AUX AGRICULTEURS : ILS POURRONT ADOPTER PLUS AISEMENT LES PRATIQUES IMPOSÉES OU PROPOSÉES S'ILS ONT UN SOUTIEN A LA GESTION DES RISQUES**

OUTILS DE GESTION DES RISQUES
CONTRIBUTION AUX PRIMES D'ASSURANCE ET AUX FONDS MUTUELS

1 - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX PRIMES D'ASSURANCE

2 - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FONDS MUTUELS

- **RISQUES COUVERTS: ÉVENEMENTS CLIMATIQUES, ÉVENEMENTS SANITAIRES, INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX**
- **SEUIL DE DECLENCHEMENT À 20% DE LA PRODUCTION HISTORIQUE**
- **TAUX DE SUBVENTION À 70% MAXIMUM DES COÛTS ÉLIGIBLES**

INSTRUMENT DE STABILISATION DU REVENU (ISR)

- SEUIL DE DECLENCHEMENT A 30 % DU REVENU HISTORIQUE MOYEN DE L'AGRICULTEUR OU 20% DU REVENU HISTORIQUE SECTORIEL POUR LES FONDS SECTORIELS
- SECTEURS SPECIFIQUES : FRANCE - BETTERAVE À SUCRE
- ITALIE : FRUITS/LEGUMES, OLIVES, BLÉ DUR, RIZ, BETTERAVE À SUCRE, ÉLEVAGE PORCIN, VOLAILLES, LAIT BOVIN ET OVIN
- 700 MEMBRES - 150 MEMBRES POUR ISR OU 50 MEMBRES AVEC AU MOINS 10 MILLIONS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

USAGE REDUIT DES OUTILS DE LA PAC

- **SEULEMENT 14 PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX (PARMI LES 28) INCLUENT LA GESTION DES RISQUES**
- **FRANCE (920 MLD€ 2022-27) ET ITALIE (1,300 MLD€ 2022-27). L'ALLEMAGNE VIENT D'INITIER L'EMPLOI DES CONTRIBUTIONS UE SUR L'ASSURANCE À CAUSE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR SES PRODUCTIONS**

LES RAISONS?

- **INSTRUMENTS VOLONTAIRES POUR LES ÉTATS MEMBRES ET POUR LES AGRICULTEURS**
- **MÉCONNAISSANCE ET SOUS ESTIMATION DES RISQUES**
- **OFFRE DU MARCHÉ PEU ADAPTÉE AUX DEMANDES DES AGRICULTEURS**
- **PRÉFÉRENCE POUR LES PAIEMENTS DIRECTS DE LA PAC**
- **FAIBLE CONFIANCE DANS LES ASSURANCES**

DÉCISIONS RATIONNELLES OU D'INSTINCT ?

ITALIE NOUVEL OUTIL UNIVERSEL - AGRICAT

- **ART.19 REG.UE2115/2021 - UN ÉTAT MEMBRE PEUT DÉCIDER DE CONTRIBUER JUSQU'À 3 % DES PAIEMENTS DIRECTS À UN OUTIL DE GESTION DES RISQUES**
- **FOND AGRICAT ÉTABLI EN ITALIE POUR ÉVENEMENTS CATASTROPHIQUES**
- **COUVERTURE UNIVERSELLE (PRESQUE OBLIGATOIRE) POUR TOUS LES AGRICULTEURS QUI DEMANDENT LES PAIEMENTS DIRECTS**
- **REMBOURSEMENT DIFFÉRENT POUR LES ASSURÉS – UTILISATION DE SYSTÈMES NUMÉRIQUES POUR L'ÉVALUATION DES PERTES – FINANCEMENT ANNUEL : 350 MILLIONS €**

AVANTAGES DU SYSTÈME

LE RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE (RICA), RÉLÈVE DES RETOMBÉES POSITIVES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES ASSURÉES AVEC L'AUGMENTATION DU 9% DE LA PRODUCTIVITÉ

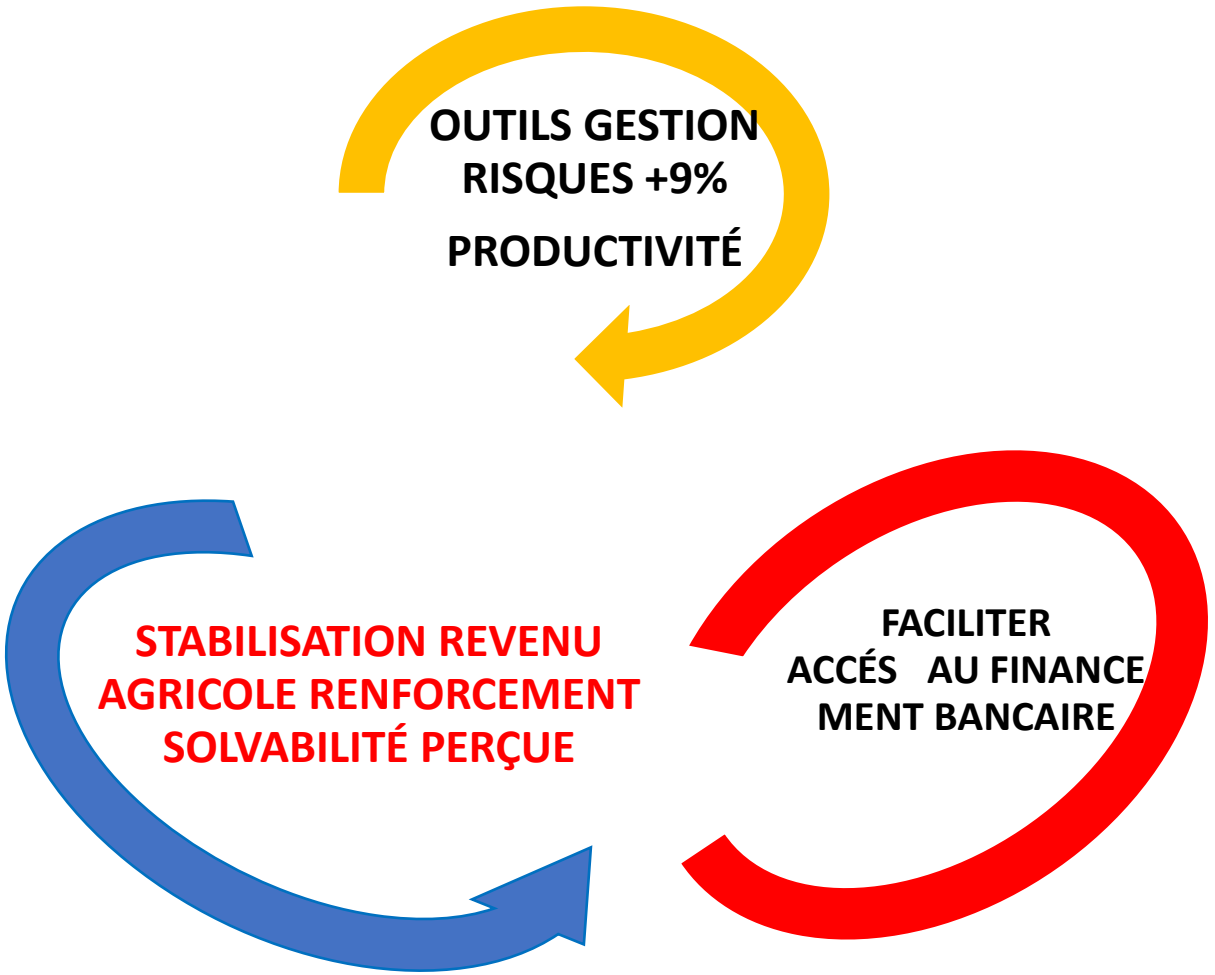

MERCI DE VOTRE ATTENTION